



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

100 N° 3 1978

L'Église communauté de charité

René COSTE

p. 321 - 340

<https://www.nrt.be/es/articulos/l-eglise-communaute-de-charite-1065>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'Eglise communauté de charité

LA PLACE ET LA MISSION DE LA CARITAS DIOCÉSAINE
DANS L'ÉGLISE ET DANS LA SOCIÉTÉ *

Je voudrais commencer mon exposé par la citation du célèbre exorde de la *Lettre de saint Ignace d'Antioche aux Romains* : « Ignace, appelé aussi Théophore — écrivait-il vers les années 110-115 aux chrétiens de Rome — à l'Eglise, objet de la miséricorde et de la munificence du Père très haut et de Jésus-Christ, son fils unique ; à cette Eglise aimée de Dieu et illuminée par la volonté de celui qui a voulu tout ce qui existe, en vertu de la charité de Jésus-Christ, notre Dieu ; à l'Eglise qui préside dans la capitale des Romains, sainte, vénérable, bienheureuse, digne d'éloges et de succès ; à l'Eglise toute pure qui préside à la charité et qui a reçu la loi du Christ et le nom du Père : salut, au nom de Jésus-Christ, fils du Père ; aux fidèles attachés de corps et d'âme à tous ses commandements, remplis pour toujours de la grâce de Dieu, et purs de tout élément étranger je souhaite une pleine et sainte allégresse en Jésus-Christ, notre Dieu ¹. »

Manque d'originalité, me direz-vous peut-être, que de vous avoir fait entendre ce texte bien connu de quiconque est tant soit peu familier du travail théologique ! C'est possible. Si je n'ai pas hésité

* Cet article reprend le texte du Rapport théologique que nous avons présenté à la VII^e Conférence des Caritas d'Europe (Malte, 6-8 octobre 1977). Cette circonstance explique le sous-titre. Nous avons à traiter un problème très concret et très précis : celui-là même qui nous avait été soumis par les organisateurs. Mais, comme ils avaient souhaité l'étudier dans le contexte le plus large de l'Eglise et de la société, il nous a semblé que notre exposé pourrait intéresser d'autres personnes que ses destinataires immédiats. C'est pourquoi nous le publions ici. Nous avons cru préférable de maintenir le « je » et le ton direct du discours oral.

1. D'après la traduction d'A. HAMMAN, dans *L'Empire et la Croix* (Textes établis et présentés par), Paris, Grasset, 1957, p. 96. Cf. J. COLSON, *Eglise est charité*, Paris Ed S.O.S. 1977 n 171-175.

à braver l'objection, c'est pour trois raisons. D'abord, parce que ma citation du texte n'a pas du tout l'objectif de celles qui en sont proposées habituellement : c'est-à-dire d'y rechercher un témoignage particulièrement remarquable de la foi des chrétiens des débuts du II^e siècle en la primauté de l'Eglise de Rome. Ensuite, parce que — à l'instar de l'exorde de *l'Épître de saint Paul aux Romains*, que le grand évêque d'Antioche a certainement voulu imiter — ce texte a une telle densité et une si exceptionnelle originalité que sa méditation semble inépuisable. Enfin, parce que le message qu'il délivre exprime admirablement l'essence même de celui que je voudrais vous proposer — et qu'il a inspiré — sur le thème qu'on m'a demandé de vous traiter : *la place et la mission de la Caritas diocésaine dans l'Eglise et dans la société*.

Ce que le futur et inoubliable martyr dit, en effet, de l'Eglise de Rome et ce qu'il lui demande — car ses compliments forment tout autant des directives —, est fondamentalement vrai pour toute Eglise locale, que nous pensions à la nation, à la région, au diocèse, à la paroisse, à la ville, au quartier urbain ou à la commune rurale. Certes, seule l'Eglise de Rome — en tant que centre de l'Eglise universelle, avec ses institutions fondamentales (la Papauté et le Concile œcuménique) — a la mission de « présider à la charité » pour le monde entier. Mais toute Eglise locale détient la même mission de « présider à la charité » pour la communauté humaine où elle est implantée. Entendons-nous bien, il est vrai, sur ce concept de « présidence ». Il ne peut s'agir pour elle de vouloir monopoliser l'entraide entre les hommes. Ce qui lui est demandé, c'est d'y contribuer de tout son cœur et de toute son âme, et d'une façon originale, qui a sa source dans la Révolution de Dieu, accomplie en Jésus-Christ et par Jésus-Christ² : en tant que témoin, acteur et organisateur de la charité évangélique, dont il a été le créateur.

Tel sera le thème mélodique — le leitmotiv, si vous préférez — qui constituera comme la trame de tout mon exposé, au long de ses trois parties, dont les organisateurs de notre Rencontre ont eu l'heureuse idée de me proposer le schéma et les titres : *I. La communauté chrétienne et sa mission ; II. Le ministère collectif de la charité ; III. La Caritas diocésaine*. Ma toile de fond sera évidemment la conjoncture la plus actuelle — celle dont nous avons la responsabilité devant Dieu — en ce qui concerne et l'Eglise et la société globale : une Eglise en crise dans une société en crise, une Eglise qui doit affronter la marée de la sécularisation et de

2. Sur « la révolution de Dieu », je me permets de renvoyer à mon ouvrage *Analuse marxiste et foi chrétienne*, Paris, Ed. Ouvrières, 1976, p. 245-256.

l'incroyance, qui est travaillée par des germes de division et de découragement, mais qui se renouvelle aussi remarquablement, sous l'impulsion de Vatican II ; une société industrielle avancée de l'Occident, marquée par de redoutables affrontements idéologiques entre, d'un côté, les différents types de libéralisme, et, de l'autre, les diverses variétés de socialisme (surtout le communisme, lui-même divers), en rivalité dans le monde entier avec les deux géants du communisme, eux-mêmes frères ennemis ; une humanité en convulsions, où les pays riches dans leur ensemble ne sont guère prêts à réaliser la solidarité qui serait indispensable pour que cesse le drame de la misère et de la faim du tiers monde.

I. — LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ET SA MISSION

« Le christianisme, écrivait encore saint Ignace, toujours dans la même *Lettre aux Romains*, quand il est en butte à la haine du monde, n'est plus objet de persuasion humaine, mais œuvre de puissance divine³. » La remarque ne s'est-elle pas singulièrement vérifiée à notre époque ? N'est-ce pas dans les pays où l'Église rencontre le moins de difficultés que le christianisme s'est le plus affadi, alors qu'il donne des signes d'une prodigieuse vitalité dans d'autres où elle est, pourtant, terriblement persécutée ? Rappelons-nous que, comme nous l'apprend le livre des *Actes des Apôtres*, « c'est à Antioche que, pour la première fois, le nom de chrétiens fut donné aux disciples » (*Ac 11, 26*). Il n'est pas impossible qu'il l'ait été par dérision, comme un sobriquet, par les non-chrétiens. S'il en a été ainsi — ce qui est fort probable —, les chrétiens, en se l'appropriant par la suite comme un titre de gloire, que beaucoup ont proclamé triomphalement en se rendant au supplice, auraient changé en qualification positive une dénomination antérieurement péjorative. C'est que la communauté chrétienne d'Antioche était vivante et missionnaire. C'est d'elle qu'est parti le mouvement d'évangélisation du monde méditerranéen. Saint Ignace nous a enseigné ce qu'il a vécu dans la communauté dont il était évêque.

Il nous incombe de repenser et de réactualiser l'Église dans un monde en mutation profonde et incessante, mais nous ne pourrons le faire en toute vérité que si nous sommes au clair et ne nous trompons pas sur « l'œuvre de puissance divine » — pour reprendre les termes du grand évêque d'Antioche — qui lui a été confiée. C'est aux moments décisifs, plus qu'à d'autres, qu'il faut se fixer sur l'essentiel. Sinon, on risque de faire tragiquement fausse

3. Dans *L'Empire et la Croix*, p. 97.

route. Je l'affirme catégoriquement, dans une première assertion fondamentale : *nous ne pouvons penser correctement la place et la mission de la Caritas diocésaine que si nous pensons l'Église comme communauté de salut.*

Mais qu'est-ce que le salut ? Les débats récents sur *libération et salut*, provoqués initialement par la théologie latino-américaine de la libération — débats féconds, mais qui ont aussi provoqué beaucoup de confusion —, m'amènent à poser une question aussi élémentaire pour y apporter des précisions non moins élémentaires, mais dont les unes ou les autres sont trop souvent méconnues. L'appel de Dieu au « salut » avait été perçu par le peuple d'Israël, dans le contexte de civilisation qui était le sien — celui de l'amalgame politico-religieux d'une cité sacrale, comme encore au Proche-Orient à l'heure actuelle — comme un appel qui le concernait singulièrement et globalement en tant que peuple et comme une libération socio-politique tout autant que comme une sanctification, comme une promesse qui se réaliserait dans l'histoire plus que comme un avenir qui s'accomplirait dans l'au-delà de l'histoire. La nouveauté radicale de Jésus-Christ est d'avoir reformulé cet appel d'une façon extraordinairement originale, à la fois : comme le don de l'amitié du Dieu Vivant, une « nouvelle naissance » se répercutant dans les profondeurs de l'être sanctifié par la foi et le baptême ; comme une invitation à un renouvellement total de l'existence, à la lumière de sa parole et au témoignage de sa propre vie ; comme un dynamisme se concrétisant dans la trame de l'histoire mais ne s'accomplissant en plénitude que dans l'au-delà de l'histoire ; comme une mission de contribuer à transformer le monde dans l'esprit de l'Évangile, qui implique la disparition progressive de la cité sacrale et un effort persévérant et toujours repris de fraternité humaine ; comme une grâce offerte à tout être humain, quels que soient sa race, son peuple ou sa classe sociale, en vue d'un rassemblement dans la foi, qui ne supprime pas les catégories socio-politiques et ne fait pas nombre avec elles, signifié dans une communauté de foi appelée à s'étendre sur la terre entière et qu'on appellera bientôt, purement et simplement : *l'Église*.

Abordant une recherche de l'essentiel à son sujet, il me semble fécond de me situer délibérément sur un plan œcuménique en citant la définition suivante de Karl Barth, qui synthétise remarquablement la théologie néotestamentaire : « L'Église, écrivait-il, est la communauté vivante du Christ vivant, communauté dynamique d'hommes que Dieu fait vivre de sa grâce, qu'il dirige par sa Parole et par son Esprit, en vue de son Royaume⁴. » Dans l'axe proposé par le

4. *L'Église*, Genève, Labor et Fides, 1964, p. 119.

grand théologien protestant, la mission de l'Église est celle du service du Royaume de Dieu, du salut en Jésus-Christ. C'est en se polarisant sur cette mission qui lui est propre qu'elle rendra le plus service à l'humanité, comme il le disait encore : « Le service décisif que l'Église rend à l'État consiste tout simplement en ce qu'elle maintienne et occupe sa place d'Église . . . C'est en annonçant la justification divine que l'Église sert, de la meilleure façon, l'établissement ou le maintien du droit humain. Aucune action directe, semi-politique ou entièrement politique de l'Église, fût-elle poursuivie avec le zèle le plus fervent, ne pourrait, de loin, être comparée avec l'action positive dans laquelle, tout à fait apolitiquement, sans aucune intervention dans le domaine de l'État, cette Église annonce le Royaume du Christ qui vient, et donc la justification par la foi⁵. » Cette mise en garde contre un type d'action qui a trop tenté l'Église dans le passé — et qui tente aujourd'hui encore trop de chrétiens — mérite d'autant plus de retenir l'attention qu'elle a été formulée par le théologien qui a sans doute affirmé avec le plus de vigueur la responsabilité politique de l'Église, l'un de ceux dont le ministère théologique et pastoral eut le plus de répercussion dans la vie politique de son temps.

L'Église serait-elle donc désincarnée ? Serait-elle étrangère à l'aménagement pacifique de la terre ? Se désintéresserait-elle du besoin de nourriture, de justice et de liberté des peuples et des individus ? Ce serait une dénaturation de l'Évangile et du concept néotestamentaire de « salut ». Tout en distinguant avec netteté, dans le discours théologique et la pratique pastorale, les deux niveaux : celui du *salut* de l'humanité — qui s'exprime en termes de libération du péché, de libre adhésion de la foi à Jésus-Christ, de conversion, de participation à la vie divine, d'orientation et de polarisation vers le Royaume de Dieu en son stade définitif —, et celui de la *libération socio-politique* — qui se formule en termes de politique et d'économie, ainsi qu'avec la problématique et le vocabulaire des autres sciences humaines, et qui est l'œuvre de la communauté politique et éventuellement des groupes qui la contestent —, l'Église doit savoir découvrir et faire apparaître en un relief saisissant, par son comportement (sa praxis) tout autant que par sa parole, la *formidable et permanente force de libération de l'homme que possède la Révélation accomplie en Jésus-Christ*. Les chrétiens n'en seront les témoins que s'ils s'engagent de toutes leurs forces en faveur de la libération des hommes : en tant que concrétisation de la charité

5. *Eine schweizer Stimme, 1938-1945*, 2^e éd., Zollikon-Zurich, 1953, p. 55 : cité par D. CORNU, *Karl Barth et la politique*, Genève, Labor et Fides, 1968, p. 81.

évangélique, qui est à la fois efficacité et justice et le plus puissant dynamisme d'action sur l'histoire⁶.

Voici que nous retrouvons le concept-clé de l'exorde de la *Lettre de saint Ignace d'Antioche aux Romains*. Cela permet d'énoncer immédiatement une autre affirmation fondamentale, comme sous la forme d'une équation : *l'Eglise, par essence communauté de salut, est communauté de charité*. L'équation est essentielle au point que l'Eglise ne peut être l'une sans l'autre : si elle n'est pas communauté de charité, elle ne sera pas non plus communauté de salut, et réciproquement. Le *quatrième évangile* est catégorique à cet égard : « Si vous avez de l'amour les uns pour les autres, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples » (*Jn 13, 35*). Ou encore : « que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'ils soient en nous eux aussi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé » (*Jn 17, 21*). Telle est la volonté de Jésus-Christ pour son Eglise, telle est la mission qu'il lui confie. Telle est l'œuvre qu'il ne cesse d'y accomplir et qui éclate dans la vie des saints et des grands témoins de la charité, mais qui peut aussi rencontrer des échecs par la faute de ceux qui se disent ses disciples. A telle ou telle époque, en tel ou tel lieu, dans telle ou telle communauté humaine, il peut se faire que l'Eglise ne soit pas concrètement — ou ne soit que trop insuffisamment — cette communauté de charité qu'elle est par essence : ce qui aura comme conséquence qu'elle portera peut-être un lamentable contre-témoignage.

Il y aurait à élaborer toute une *théologie de la charité* à partir d'une pratique chrétienne intensément réfléchie à la lumière de l'Evangile et en vue de la dynamiser ou de la corriger incessamment. Pour des impératifs de brièveté que vous comprendrez facilement, je ne pourrai vous proposer, en ce moment, à son sujet, que quelques points de repère ou perspectives de réflexion et d'action. J'en proposerai d'autres, tout aussi synthétiques, dans la suite de mon exposé.

Je dirai, d'abord, que la charité que Jésus-Christ nous a enseignée et qu'il a lui-même vécue « jusqu'au bout » (*l'agapè*, d'après le terme technique du grec néotestamentaire) est, en réalité, *une double dialectique* (en mots plus simples, on pourrait parler d'interférence, de fécondation réciproque, mais le concept que je propose me paraît le plus adéquat) : une dialectique d'amour de Dieu et d'amour du prochain, et une dialectique de justice et d'amour. La première se dégage notamment du fameux texte synoptique sur le plus grand commandement (*Mt 22, 34-40 ; Mc 12, 28-34 ; Lc 20, 39-40*). Le

6. Je viens de reprendre certaines notations développées dans mon ouvrage *La responsabilité politique de l'Eglise*, Paris, Ed. Ouvrières, 1973, p. 52-61. Cf. mon ouvrage *Les dimensions politiques de la foi*, ibidem, 1972, p. 252-260.

commandement de l'amour de Dieu appelle l'amour du prochain et s'y accomplit. A son tour l'amour du prochain est le signe le plus authentique de l'authenticité de l'amour de Dieu et le nourrit de tout le terreau de l'humaine tendresse. La seconde dialectique définit les rapports entre l'amour et la justice. D'un côté, l'amour peut-il être authentique s'il s'accompagne d'injustice ou même seulement s'il néglige de promouvoir la justice ? De l'autre, l'amour n'est-il pas ce qui confère à la justice cette chaleur de relations, ce dévouement dont à elle seule elle est incapable ? Roger Garaudy a été très heureusement inspiré, dans une conférence qu'il donnait un jour à la Faculté de théologie de Barcelone, de citer comme exemple la bouleversante attitude de Monseigneur Myriel à l'égard de l'ex-forçat Jean Valjean, dans *Les Misérables* de Victor Hugo. Il a ajouté avec raison : « Monseigneur Myriel est entré dans la sphère et dans le risque de l'amour, parce que, par-dessus la justice, l'amour est toujours risque et dépassement ⁷. » Un monde qui ne serait régi que par la justice pourrait se révéler un univers froid et impitoyable, où chacun serait occupé à calculer par « dû et avoir » et resterait insatisfait. Seul un monde fraternel est un monde où l'être humain peut réellement s'épanouir. Un tel monde suppose évidemment la justice, mais il ne peut être fraternel que si les hommes y ont appris à s'aimer.

J'ajouterai que le précepte évangélique de la charité peut être présenté avec raison comme *le commandement de l'efficacité de la charité* ou même plus généralement comme *le commandement de la pratique (ou praxis) chrétienne*, puisque, comme l'explique saint Paul, « l'amour est le plein accomplissement de la loi » (*Rm 13, 10*). On pourrait même parler, comme dans le marxisme, de primauté de la praxis — mais d'une praxis dépouillée de toutes les connotations d'égoïsme et de domination qui la menacent constamment. Car la règle de l'action, dans une telle praxis, n'est plus l'avantage personnel ou collectif, mais le service désintéressé du prochain et surtout du plus pauvre. A la suite de saint François de Sales, saint Vincent de Paul distinguait l'« amour affectif » (qui repose sur le sentiment, sur l'attrait à l'égard de quelqu'un) et l'« amour effectif » (qui agit, qui est efficace, même si l'on n'éprouve aucune attirance pour autrui). Écoutons-le dans son langage savoureux : « Ils se flattent de leur imagination échauffée, ils se contentent des doux entretiens qu'ils ont avec Dieu dans l'oraison, ils en parlent même comme des anges, mais au sortir de là, est-il question de travailler pour Dieu, de souffrir, de se mortifier, d'instruire les

7. Cité par J.M. ROVIRA BELLOSO, *La dimensión crítica y configuradora de la praxis cristiana*, VIII, 1977, p. 50.

pauvres, d'aller chercher la brebis égarée, d'aimer qu'il leur manque quelque chose, d'agréer les maladies ou quelque autre disgrâce, hélas ! Il n'y a plus personne, le courage leur manque⁸. » Paulo Freire parle très justement du « *courage d'aimer* qui, selon nous, précise-t-il, ne signifie pas l'accommodation au monde injuste, mais la transformation de ce monde pour une libération croissante des hommes »⁹. La charité ne peut pas faire abstraction des réalités conflictuelles — dont les luttes de classes sont loin d'être les seules — qui marquent si profondément l'existence humaine. Sinon, elle serait irréaliste et inauthentique. Elle devra, au contraire, les affronter avec courage et sens de la responsabilité. La primauté chrétienne de l'amour n'engendrera donc ni désengagement ni capitulation, précisément parce que la charité évangélique est cette dialectique d'amour et de justice que j'ai fait apparaître il y a un instant.

Je remarquerai également, à la suite de Javier Martinez Cortés, qu'on peut distinguer utilement la *charité « face à face »* et la *charité structurelle*¹⁰. La première concerne les relations interpersonnelles, où le « Je-Tu » est impliqué. La seconde s'applique à toutes les dimensions collectives de l'existence humaine (le politique, l'économique, le social, le culturel, le religieux). Elle est tout aussi indispensable que la première. On se rappellera par exemple que Pie XI assurait que « le domaine de la politique... est le champ de la plus vaste charité, de la charité politique ». Mais il serait on ne peut plus regrettable que la nécessaire action sur les structures nous fasse oublier les personnes elles-mêmes — danger fréquent pour ceux qui adhèrent à une idéologie socialiste, alors que les tenants d'une idéologie libérale risquent plutôt de tomber dans l'excès inverse.

Je terminerai cette première série de notations sur la charité en mentionnant ses *dimensions anthropologiques*, à la lumière de l'anthropologie néotestamentaire. Je veux dire ceci : du point de vue de la foi l'homme ne réalise sa plénitude d'humanité que dans la mesure où il s'ouvre profondément à l'amour de Dieu et où il est un homme fraternel s'efforçant d'aimer intensément son prochain et de l'aimer d'une façon désintéressée.

Cette dernière notation me permet d'ajouter immédiatement une précision capitale : celle qui consiste à dire que, d'après le langage technique du Nouveau Testament, la *diakonia* est la pierre de touche de la charité (*agapè*). Il s'agit du *service désintéressé du prochain*

8. Cité par A. DODIN, *Saint Vincent de Paul et la charité*, Paris, Seuil, 1976, p. 131.

9. *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974, p. 171.

10. *La caridad : un mensaje en peligro de ser tergiversado ?*, dans *Corintios XIII*, 1977, 1, 14.

(communauté ecclésiale, communauté globale, individus, pauvres...). Dans un langage calqué sur le latin, on parlera de « ministères ». Il est particulièrement heureux qu'on veuille promouvoir de nouveau toute sorte de ministères « institués » à côté des ministères « ordonnés ». Les laïcs qui se consacrent à des services ecclésiaux de type caritatif entrent évidemment dans la première catégorie. Par leur service — par leur ministère — ils contribuent grandement à ce que l'Église soit concrètement communauté de charité et à ce qu'elle s'articule correctement sur le monde, puisque, comme nous l'avons vu, la charité (évangélique) est l'autre nom du salut. « Dieu est Amour », nous assure saint Jean (1 Jn 4, 8). L'Église est appelée à en témoigner par toutes les fibres de son être ¹¹.

II. — LE MINISTÈRE COLLECTIF DE LA CHARITÉ

Il y a, je le sais bien, de réelles difficultés à parler actuellement de charité ou d'amour (autre que l'amour affectif) : tellement la première a été galvaudée au cours des siècles, trop souvent réduite à l'assistance de type paternaliste et à l'aumône, et le second à quelque mièvrerie sentimentaliste au détriment de la justice. On se rappellera par exemple les remarques ironiques de Karl Marx à propos des « verbiages sur l'amour » et de « la bosse de la charité chrétienne », ainsi que sur le mot « fraternité », qui avait eu un tel succès en France en 1848. « Cette abstraction débonnaire des antagonismes de classe, écrivait-il avec amertume, cet équilibre sentimental des intérêts de classes contradictoires, cette exaltation enthousiaste au-dessus de la lutte des classes, la fraternité, telle fut vraiment la devise de la révolution de Février... Le prolétariat de Paris se laissa aller à cette généreuse ivresse de fraternité ¹². » Dans le même sens, il poussa la « Ligue des Justes », ancêtre de la « Ligue des communistes », à abandonner sa devise « Tous les hommes sont frères » au profit du mot d'ordre révolutionnaire « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ». Une telle répulsion n'allait-elle pas se révéler lourde de conséquences dans le mouvement qui se réclamerait de lui et qui marquerait si profondément l'histoire de l'humanité ? Mais comprenons sa volonté de lutter contre les mystifications. Un marxiste contemporain, Michel Verret, nous adresse une requête à prendre en considération : « Ce que la

11. Sur la charité je renvoie notamment à mes publications suivantes : *Évangile et politique*, Paris, Aubier, 1968 ; *Les dimensions politiques de la foi*, p. 65-73, 134-138 ; *Pour une charité libératrice*, Paris, Ed. S.O.S., 1974 ; *Analyse marxiste et foi chrétienne*, p. 196-212.

12. *Les luttes de classes en France*. Paris. Ed. sociales. 1967. p. 52.

morale athée reproche à l'amour religieux, ce n'est pas d'aimer. C'est de ne pas aimer assez. De ne pas savoir porter l'amour au niveau d'une vérité pratique¹³. » Ce reproche n'est pas fondé en ce qui concerne la conception évangélique de l'amour : et c'est là que réside l'incompréhension. Il l'est, par contre, en ce qui concerne le comportement de trop de chrétiens. La solution pour eux — pour nous — n'est pas de renoncer à ce trésor qui leur (nous) vient de l'Évangile, mais de s'y convertir, c'est-à-dire de devenir des témoins et des acteurs authentiques de la charité.

J'ai parlé, il y a quelques instants, de la *diakonia* ou *ministère de la charité*. Il est nécessaire d'y revenir plus longuement à présent : et, d'abord, pour affirmer avec force que ce ministère appartient à la vocation de chaque chrétien personnellement et de chaque communauté chrétienne. Il y a ainsi *un ministère personnel et un ministère collectif de la charité*.

Un ministère personnel : qui concerne chaque chrétien, auquel aucun d'eux n'est autorisé à se dérober, sous peine d'être infidèle à la foi qu'il professe au Dieu d'Amour. Ministère qu'il a à remplir dans toutes les dimensions de sa vie (familiale, professionnelle, relations de voisinage, activité politique, etc.).

Un ministère collectif de la part de chaque communauté chrétienne : qu'elle remplira indirectement par l'action personnelle de ses membres, dans le cadre de leurs diverses responsabilités, mais aussi directement par sa propre action collective, par des *institutions de type caritatif*. Celles-ci n'ont pas pour but de décharger les autres membres de la communauté, car le ministère personnel de la charité est inaliénable, mais de mettre en œuvre des charismes spécifiques et d'obtenir une plus grande efficacité. Elles sont donc *la concrétisation et la signification intensive du ministère collectif de la charité qui appartient à l'Église et à chaque communauté dans son sein*. Le Concile Vatican II l'a très bien dit : « En ses débuts, la sainte Église en joignant l'*agapè* à la Cène eucharistique se manifestait comme réunie tout entière autour du Christ par le lien de la charité ; ainsi en tout temps elle se fait reconnaître à ce signe d'amour : tout en se réjouissant des initiatives d'autrui, elle tient aux œuvres charitables comme à une partie de sa mission propre et comme à un droit inaliénable. C'est pourquoi la miséricorde envers les pauvres et les faibles, les œuvres dites de charité et de secours mutuels pour le soulagement de toutes les souffrances humaines sont particulièrement en honneur dans l'Église¹⁴. » Pourquoi s'agit-il là, d'après le Concile, d'un « droit inaliénable » ? On

13. *Les marxistes et la religion*, 3^e éd., Paris, Ed. sociales, 1965, p. 159.

14. Étant donné l'usage consacré par l'Épiscopat des laïcs.

pourra répondre, en s'appuyant sur la doctrine des droits et des libertés de l'homme — et la réponse sera profondément juste —, que toute association a le droit d'exercer une action de type caritatif. Mais la requête du Concile est d'abord d'ordre théologique et nous la comprendrons facilement à partir de notre réflexion antérieure : *puisque l'Église est par essence à la fois communauté de salut et communauté de charité, son action caritative de type collectif appartient également à son essence*. Certaines attaques de principe dont les services ecclésiastiques de type caritatif sont l'objet en milieu chrétien révèlent une incompréhension profonde et de l'Église elle-même et des besoins réels de la société globale¹⁵.

En ce point de notre réflexion, retrouvons une des caractéristiques que j'ai fait apparaître de la charité évangélique : celle du service désintéressé du prochain. Elle nous permettra d'aborder directement le thème qui est au cœur des débats de notre Rencontre : celui du *volontariat*, car n'est-ce pas lui qui réalisera le mieux ce service désintéressé et qui donc contribuera le plus à actualiser aux yeux du monde l'essence de l'Église comme communauté de charité ?

Je n'ai pas l'intention d'instituer un plaidoyer général en sa faveur, car vous en êtes évidemment convaincus. Je voudrais surtout faire remarquer que le volontariat est nécessaire dans une société hautement organisée du point de vue social comme la société industrielle avancée occidentale dans laquelle nous vivons, tout autant qu'il l'était autrefois et qu'il l'est encore dans une société non industrialisée, même si ses points d'application ne vont pas être nécessairement les mêmes. Le Président de la République Française l'a fort bien dit en 1974 (pourquoi ne pas le citer, même s'il s'agit d'un homme politique contesté par beaucoup en France ?) : « Le développement du volontariat pour certaines tâches de solidarité sociale est une œuvre fondamentale. Il ne s'agit en aucune manière de substituer le volontariat aux fonctions assurées par les travailleurs de l'action sociale, qui doivent être développées, mais de susciter un mouvement de solidarité. La société française doit être plus chaleureuse et plus fraternelle. Chacune et chacun doit être mis à même de participer plus activement à une action concrète de solidarité sociale. » Comme le disait, à la même époque, dans une émission télévisée, René Lenoir, Secrétaire d'Etat à l'action sociale : « la loi ne peut pas tout résoudre ». Il citait l'exemple d'une grabataire bouleversée par la visite d'une petite fille : c'était la première visite qu'elle recevait depuis quarante ans.

Toujours à ce niveau général, je ne saurais mieux faire que de

15. Cf. ma *Théologie de la liberté religieuse*, Gembloux, Duculot, 1969, n. 229-235.

citer ce que disait le Professeur Rivero aux Journées nationales d'études 1975 du Secours Catholique français : « l'action caritative libre est une nécessité de toute société libre... Dans une société qui veut maintenir et développer la liberté de l'homme, la liberté la plus fondamentale, c'est la liberté de répondre aux besoins, aux misères, aux appels de l'autre. Une société libre ne peut se passer de cette liberté-là sans se renier elle-même. D'autre part, dans une société en mutation profonde et permanente telle que la nôtre, la libre initiative est, mieux que l'action du pouvoir, à même de suivre le renouvellement des besoins qui se révèlent et d'y répondre sans attendre. Enfin, dans une société dominée par la rentabilité et le profit, l'œuvre privée maintient une réserve de gratuité, comme l'espace vert maintient auprès des villes la réserve de chlorophylle qui les préserve contre l'asphyxie. »

Je voudrais insister sur ce dernier point, parce qu'il nous permet de retrouver l'essence de la charité évangélique : *la gratuité, n'est-ce pas le service désintéressé du prochain ?* Mais mesurons bien jusqu'à quelle profondeur il est appelé à se réaliser. Donner à quelqu'un de l'argent ou un autre objet (vêtement, nourriture, bibelot, etc.), c'est bien. Cela peut même entraîner pour nous une réelle privation, si nous sommes très pauvres ou s'il s'agit d'une chose à laquelle nous tenions particulièrement pour des raisons affectives. Mais un objet, c'est encore extérieur à nous : pour la personne humaine c'est de l'ordre de l'avoir et non pas de l'être. Tandis que donner de son temps, c'est déjà nécessairement donner de soi-même. Il ne me coûte guère de donner un peu d'argent à un clochard ; mais l'écouter patiemment, quand je sais qu'il me ment, essayer de comprendre son problème et accepter de dialoguer avec lui, c'est une autre affaire ! Donner à quelqu'un de son attention, de ses capacités d'intelligence et d'action, lui donner de son cœur : c'est bien là donner de soi-même. Comme l'a si bien dit Karl Barth, « le seul cadeau qu'on puisse faire au prochain, c'est soi-même »¹⁶. Aimer, c'est se donner. Aimer chrétiennement, c'est être capable de se donner d'une façon désintéressée, gratuitement.

C'est ce qui va nous permettre de rencontrer le concept chrétien d'*assistance*, indispensable à ce moment de notre démarche, puisque le volontariat de type caritatif nous amènera souvent à assister le prochain. Voici ce que nous dit encore — et remarquablement — Karl Barth : « Assister le prochain veut dire : être activement à ses côtés, nous tenir si près de lui que sa propre action signifie une aide, un soutien pour la nôtre — et par conséquent : ne pas

16. *Dogmatique*, t. XI, Genève, Labor et Fides, 1961, p. 294.

l'abandonner à son existence et à son activité, mais participer avec notre propre existence et notre propre activité à la recherche, au tourment, au fardeau qui sont les siens, vivre nous-mêmes en partageant l'effort qu'il accomplit de son côté pour vivre sa vie — bien que cette vie soit et doive rester la sienne, bien que nous ne puissions pas prendre sa place. Assister le prochain signifie simplement : vivre avec lui¹⁷. » C'est ainsi que Jésus-Christ s'est comporté avec nous. Si, à notre tour, nous agissons de la sorte, plus de risque sérieux d'une assistance de type paternaliste qui humilie et dépersonnalise ceux qui en sont l'objet. Le volontariat, vécu dans l'esprit de l'Évangile, contribue, au contraire, à valoriser le prochain et à le mettre en situation de nous donner au moins autant que nous lui donnons nous-mêmes. Comme le Seigneur l'a dit un jour, d'après saint Paul : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (Ac 20, 35).

Où situerons-nous le caractère spécifique de l'action caritative ecclésiale par rapport à l'action sociale et humanitaire ? Pour répondre à la question, il importe de remarquer que ce type de service entre dans la catégorie des institutions sociales de secteur privé, dont beaucoup, de nos jours, ne sont pas confessionnelles. En ce qui concerne l'objet (ou le point d'application) je ne vois pas de différence réelle, même si on définit cet objet aussi finement que le Professeur Rivero : « la détection des misères nouvelles et leur soulagement immédiat. Se tenir à l'écoute des plaintes que suscite une société en mutation, détecter les souffrances qu'elle suscite, se porter au point chaud du front de combat contre la misère humaine »¹⁸. La différence ne peut porter que sur le comportement et, plus précisément, sur l'inspiration profonde de l'activité, qui se répercutera sur l'activité elle-même. Elle tiendra surtout au fait que des chrétiens voulant être fidèles à l'Évangile s'efforceront de vivre toutes les caractéristiques essentielles de la charité qu'il nous enseigne : et, d'abord, sa dialectique de l'amour de Dieu et du prochain. Certes, ils pourront aussi les vivre dans des institutions sociales non confessionnelles. Mais ils y seront le plus souvent tenus à une grande discrétion dans la manifestation de leur foi. Il en sera différemment dans des institutions ecclésiales de type caritatif. Et ce sera l'institution elle-même qui sera amenée à porter ouvertement témoignage : ce qui confèrera à pareil témoignage, s'il est authentique, une force bien plus grande qu'à un témoignage simplement individuel, puisque, à travers lui, ce sera la

17. *Op. cit.*, p. 283.

18. *Place des œuvres privées dans l'action sociale globale* (Conférence aux Journées nationales 1975 du Secours catholique), texte ronéoté, p. 3.

communauté chrétienne elle-même qui se manifestera comme communauté de charité. Il me semble que le cardinal Daniélou avait fondamentalement raison en s'exprimant de la façon suivante : « La question des institutions chrétiennes est étroitement dépendante de la conception que l'on a de l'Eglise. Il est clair que si l'on considère que l'Eglise n'est pas la voie normale du salut pour l'ensemble des humains, qu'il suffit qu'elle rassemble une petite élite de témoins, qu'elle est seulement un signe eschatologique, il est absolument inutile d'avoir des institutions. Mais si l'on pense au contraire que l'Eglise est faite pour tous les hommes, qu'elle est l'Eglise des pauvres, c'est-à-dire des tout-venants, qu'elle est vraiment le peuple de Dieu, alors il est trop clair que ceci ne peut se faire sans que le milieu humain ne soit christianisé, c'est-à-dire sans institutions chrétiennes ¹⁹. »

D'emblée nous percevons les rapports entre la mission caritative et la mission d'évangélisation. « Tout apostolat, assure le Concile Vatican II, trouve dans la charité son origine et sa force, mais certaines œuvres sont par nature aptes à devenir une expression particulièrement parlante de cette charité : le Christ a voulu qu'elles soient le signe de sa mission messianique (cf. *Mt 11, 4-5*) ²⁰. » Je n'ai pas à apporter à ce sujet des développements nouveaux. Il suffit que je rappelle que l'Eglise est par essence à la fois communauté de salut et communauté de charité. Dans la mesure où — notamment par ses institutions caritatives — elle se manifeste comme cette communauté de charité que Jésus-Christ a voulue, elle contribue à le révéler d'une façon convaincante aux yeux des hommes. *Ces institutions participent ainsi à sa mission d'évangélisation par leur activité même* et sans elles l'évangélisation du monde n'aurait pas cette « puissance » dont nous parle saint Paul (*Rm 1, 17*). Serait-il, en effet, aussi tangible que « la Bonne Nouvelle est annoncée aux pauvres » (*Mt 11, 7*) ? A travers l'activité caritative de la communauté chrétienne, s'accomplit *l'évangélisation par la pratique (praxis) de la charité, qui est l'essence même de toute pratique (praxis) chrétienne* ²¹.

19. *Osservatore Romano* (édition française) 24 novembre 1967. Le futur cardinal ajoutait : « Or le problème qui se pose aujourd'hui est celui-ci. Une civilisation nouvelle est en train de se constituer, au niveau sociologique par l'urbanisation, au niveau culturel par la science, au niveau moral par l'éducation. Si le christianisme n'est pas rendu visiblement présent dans cette civilisation par des institutions, l'ensemble des hommes lui deviendra progressivement étranger. Et à ce moment l'Eglise deviendra une petite chapelle, une secte de spirituels. Elle cessera d'être un immense peuple, une Eglise des pauvres. »

20. Décret *Apostolicam actuositatem*, 8.

21. Cf. l'excellent *Document préparatoire sur l'Action caritative et l'Évangélisation* du Secours catholique français, Commission de prospective (1^{er} juillet 1974), **texte ronéoté, 9 p.**

III.— LA CARITAS DIOCÉSAINNE

Il me reste à parler de la Caritas diocésaine. Certes, tout ce que j'ai dit jusqu'à présent la concerne déjà. D'après la problématique que j'ai introduite, il est, dès maintenant, évident qu'elle doit contribuer à ce que la communauté chrétienne locale soit et paraisse authentiquement communauté de charité. Il importe, toutefois, de la situer d'une façon plus précise dans l'Église locale et celle-ci dans l'Église universelle.

Commençons par la seconde articulation. Je le ferai en me plaçant de nouveau sur un plan œcuménique, par une citation, qui me paraît remarquable, de Karl Barth : « La communauté chrétienne (Église), écrivait-il, est l'ensemble des habitants qui, dans une même localité, dans une même région ou dans un même pays, ont été appelés du milieu des autres et réunis entre eux par leur commune reconnaissance de Jésus-Christ et la vocation qu'ils ont reçue de confesser son nom. La raison d'être, le sens et le but de cette « assemblée » (*ekklesia*) est la participation de ces gens à une forme de vie commune créée par le seul Saint-Esprit, c'est-à-dire à une vie d'obéissance à la seule Parole de Dieu en Jésus-Christ, cette Parole qu'ils ont entendue, qu'ils ont besoin de réentendre sans cesse et qu'ils sont tenus de transmettre. En un mot, il s'agit de leur existence en tant que membres du corps dont Jésus-Christ est la tête. Intérieurement, cette existence se présente comme l'expression unanime de la foi, de l'amour et de l'espérance qui animent, entraînent et portent les membres de la communauté chrétienne ; extérieurement, elle se manifeste par la confession commune de la foi acceptée par tous, par l'exercice collectif de la responsabilité que chacun a assumée pour la prédication du nom de Jésus-Christ, par l'adoration et par l'action de grâces rendues en commun. S'il en est ainsi, chaque communauté chrétienne prise en elle-même est œcuménique (catholique) par définition, c'est-à-dire solidaire jusqu'à l'unité de toutes les communautés chrétiennes qui existent sur la terre²². » Aucun d'entre nous sans doute ne se serait exprimé spontanément exactement de la même façon. Le dépaysement qu'a probablement provoqué un tel langage peut, au contraire, nous stimuler à le méditer plus intensément à tête reposée. Bien que son auteur fût protestant, il peut être interprété d'une façon parfaitement orthodoxe du point de vue catholique. Sa densité — habituelle

22. *Communauté chrétienne et communauté civile*, 2^e édit., Genève, Labor et Fides, 1958, p. 8-9. Pour éviter toute ambiguïté, je précise que, pour le théologien catholique que je suis, l'Église est d'abord l'Église universelle : une, sainte, catholique et apostolique (cf. ma *Théologie de la liberté religieuse*, p. 374-380). Les Églises locales avec les communautés de base sont les membres et cellules qui en constituent le tissu vivant.

chez ce géant de la théologie — exprime admirablement et la mission propre de l'Eglise (communauté chrétienne) locale et son articulation sur l'Eglise universelle.

Je voudrais joindre à ce premier texte un second : celui où Paul VI, dans sa Lettre *Octogesima adveniens* du 14 mai 1971 au cardinal Roy (n° 4), précise la mission propre des communautés chrétiennes dans le domaine social (au sens le plus large du terme) : « Face à des situations aussi variées, il Nous est difficile de prononcer une parole unique, comme de proposer une solution qui ait valeur universelle... Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Évangile, de puiser des principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action dans l'enseignement social de l'Eglise... A ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas. Dans cette recherche des changements à promouvoir, les chrétiens devront d'abord renouveler leur confiance dans la force et l'originalité des exigences évangéliques. » Si j'ai tenu à relire ce texte, quoiqu'il soit bien connu, ce n'est pas pour vous le commenter (ce n'est pas nécessaire), mais pour les deux raisons suivantes : d'abord, parce qu'il exprime avec la plus grande netteté que les communautés chrétiennes doivent être des communautés ouvertes au monde et des communautés responsables à la lumière de l'Évangile ; ensuite, parce que, si on pense au domaine d'activité sur lequel il se prononce (le social au sens le plus large), il me paraît fondamental pour toutes les Caritas (nationales, régionales, diocésaines, paroissiales).

Revenons à la problématique axiale de cet exposé. L'Eglise locale est par essence communauté de salut et communauté de charité au sein de l'Eglise universelle, qui est la Communauté englobante de salut et de charité : pour l'Eglise catholique, en communion avec le Pape et l'ensemble des évêques en communion avec lui et dans la recherche de l'unité avec les autres Eglises (car la démarche œcuménique est essentielle à la pratique de la foi chrétienne). Pour qu'elle soit pleinement communauté de charité et qu'elle soit perçue comme telle par tous, elle a normalement besoin d'institutions de type caritatif (qui, bien sûr, dans certains cas, pourront se contenter d'une organisation à la fois très simple et très souple). Les membres de l'Eglise locale, ses responsables, les groupements divers qu'elle s'est donnés (groupes d'Action catho-

lique, par exemple) doivent le comprendre : et, par suite, favoriser la fondation de telles institutions de type caritatif, les encourager et, éventuellement, leur adresser des requêtes pour un meilleur accomplissement de leur mission. La suspicion ou l'ignorance systématiques à leur égard seraient la preuve que ces chrétiens n'auraient pas compris — au moins pratiquement — que l'Église n'est en vérité, dans un lieu ou un milieu sociologique donnés, l'Église de Jésus-Christ que si elle est communauté de charité. En sens inverse, ceux qui participent à des institutions ecclésiales de type caritatif doivent être animés du souci constant de s'insérer pleinement dans cette Église locale : de dialoguer et de collaborer avec ses responsables et avec toutes les autres institutions qu'elle s'est données, ainsi que de prendre leurs requêtes en considération. En aucune façon — ni par rapport à l'Église locale, ni entre elles, car aucune n'a le droit de se prévaloir du monopole de la charité, évidemment pas plus la Caritas diocésaine que les autres — elles ne peuvent se comporter comme des féodalités, même si elles bénéficient d'une légitime autonomie, car *leur raison d'être ecclésiale est d'être au service de la communauté locale afin qu'elle soit pleinement communauté de charité*. Que ce double mouvement — de la communauté vers les institutions de type caritatif et de celles-ci entre elles et vers la communauté — ne soit pas toujours facile à concrétiser et qu'il se produise parfois des heurts, c'est facile à comprendre. On saura résoudre les difficultés si, de part et d'autre, on accepte de se *référer au critère théologique fondamental de l'Église locale comme communauté de charité*.

Pourrais-je préciser encore la mission propre des Caritas diocésaines (avec leurs ramifications paroissiales) ? Oui, sans doute. J'ai sous les yeux l'un des documents qui m'ont été envoyés pour préparer mon exposé ; j'y lis ceci : « Les Caritas qui ont répondu mesurent de plus en plus leur mission de formation et de sensibilisation des communautés chrétiennes au sens de la fraternité et au service de la charité . . . Elles demeurent fidèles à leur mission première, qui est celle de la présence auprès des déshérités — de l'aide matérielle et morale —, mais le but poursuivi directement ou indirectement est à la fois la réintégration des hommes dans la société, leur libération de l'injustice et du mal, l'action pour faire évoluer les situations ou les structures, le témoignage de communautés de croyants témoins de la prédilection du Christ et de l'Église pour les plus pauvres. » Ces notations sont d'autant plus importantes qu'elles expriment la pratique même des Caritas. Il est très juste de se préoccuper de la sensibilisation (on pourrait parler aussi bien de la conscientisation) de l'ensemble de la communauté chrétienne et de viser l'action sur les structures tout en essayant

de soulager les détresses immédiates. En ce qui concerne la réintégration des hommes dans la société, j'aime beaucoup citer l'aphorisme suivant du sage chinois Kuan-tzu : « Si tu donnes un poisson à un homme, il se nourrira une fois. Si tu lui apprends à pêcher, il se nourrira toute sa vie. »

Je voudrais ajouter deux séries d'observations.

Je noterai, d'abord, que c'est surtout dans *l'action à la base* (je veux dire dans la région, le département, la ville, le quartier, la commune, l'immeuble où l'on habite, etc.) que l'ensemble des hommes peuvent être efficacement mobilisés dans la présence auprès des déshérités et que le volontariat prend sa figure concrète. Cela, bien sûr, chacun de vous le sait bien. Mais il me semble qu'il est important de se rendre compte que la stimulation de l'action à la base correspond à une aspiration générale dans notre société industrielle, ainsi que le Professeur Rivero l'a si heureusement diagnostiqué. « Dans tous les secteurs du pays, affirme-t-il (en parlant de la France ; mais il me semble que c'est vrai dans l'ensemble de la société industrielle), sous des noms différents, sous des voiles idéologiques parfois opposés, une identique aspiration se fait jour. Contre la centralisation, contre la standardisation, contre la décision prise d'en haut et de loin, fût-elle bénéfique, une protestation s'élève. Cela s'appelle : régionalisation, participation, autogestion. Peu importe le nom. C'est la même aspiration, l'aspiration des hommes à prendre en charge eux-mêmes, dans des groupes qui soient à l'échelle humaine, l'élaboration de leur propre destin. Reconstituer au sein de la masse anonyme des communautés vivantes, retrouver le village ou le quartier perdus avec ce qu'ils apportaient de chaleur humaine, c'est peut-être aujourd'hui le besoin le plus profond des hommes, et si telle est bien la voie de l'avenir, la prise en charge, à niveau humain, du soulagement des misères par la libre action des personnes, apparaît non pas comme un anachronisme mais comme une pré-figuration²³. »

23. *Place des œuvres privées...* (cité note 18), p. 11. Dans le même sens, le beau livre de R. LENOIR, *Les exclus*, Paris, Seuil, 1974. Je tiens à citer quelques remarquables notations d'André FONTAINE sur le problème du chômage. En conclusion de son étude, il affirme avec raison : « C'est bien pourquoi il faut sans doute que les hommes s'habituent à l'idée de moins travailler et de travailler moins dur. » Est-il « rentable », en effet, comme il le demande, « pour une société, prise dans son ensemble, de payer 4 ou 5 % de sa population dite active à ne rien faire » ? Se mettant dans la perspective du retour des vacances d'été, il pose avec pertinence les questions suivantes : « en ce moment où ils (les patrons et les cadres) rentrent de vacances et s'approprient à remettre le doigt dans l'engrenage de l'esclavage moderne, ne leur arrive-t-il pas par moments de penser que la vraie vie ce devrait être autre chose ? Une société qui retrouverait du temps pour vivre, contempler, admirer, pour aider les autres, pour essayer de rompre des solitudes ? Une société qui ne soumettrait pas tout à la loi du profit et du rendement ? Cette société-là, ne faudra-t-il pas un jour la concevoir

Je rappellerai ensuite que, sans négliger, bien sûr, la nécessaire action sur les structures (charité structurelle), *le souci concret de l'homme concret* est absolument fondamental pour la foi chrétienne, dans l'axe d'une des célèbres précisions de la scène du Jugement dernier en *saint Matthieu* (25, 31-46 : charité « face à face »). Comme l'écrivait Berdiaëff en critiquant le marxisme, « ce qui compte le plus dans le christianisme, c'est la personne humaine ; l'âme de l'homme lui est plus précieuse que toute la splendeur du monde. Pour le christianisme, la personne humaine a une valeur inconditionnelle »²⁴. Le témoignage de Mère Teresa de Calcutta sur ce point me paraît singulièrement significatif, en raison de sa prodigieuse activité en faveur des pauvres : « Ce qui est important pour nous, assure-t-elle, c'est l'individu... Chaque personne est pour moi unique au monde... Je ne soigne jamais des foules, mais seulement une personne. Si je regardais les foules, je ne commencerais jamais. L'amour est un fruit toujours de saison »²⁵. » Chaque personne est pour moi unique au monde. Je voudrais à ce sujet vous faire entendre encore une fois la voix de Karl Barth : une profonde notation de sa part sur la réciprocité dans cette découverte. « ... L'homme découvre, explique-t-il, le caractère unique et irremplaçable du prochain au moment où celui-ci se présente à lui comme le compagnon, le camarade, l'associé et l'aide qui lui sont donnés, et c'est en fonction de cette présence qu'il découvre également ce qu'il a lui-même d'unique et d'irremplaçable, sa nature spécifique, sa propre réalité. Inversement : il découvre qu'il est lui-même tel être humain déterminé, existant pour soi, et c'est en fonction de cette existence personnelle qu'il découvre également que le prochain coexiste avec lui, qu'il est l'être pour lequel il doit être lui aussi un compagnon, un camarade, un associé, une aide. Être humain veut dire : être soi-même, en acceptant que l'autre soit lui-même, dans le cadre de cette coexistence »²⁶. » Je parlais tout à l'heure des dimensions anthropologiques de la charité. C'est en la pratiquant qu'on construit sa personnalité, qu'on devient un homme.

*
**

Au cours de mon exposé, j'ai cité Marx et j'ai fait allusion au marxisme plusieurs fois : non pas par pédantisme, mais parce

et essayer de la mettre en pratique si l'on ne veut pas aboutir à institutionnaliser, avec le chômage, le fossé qui sépare de plus en plus ceux qui ne travaillent pas de ceux qui travaillent ? » (*Travailler moins ?*, dans *Le Monde*, 1^{er} septembre 1977).

24. *Christianisme, Marxisme*, Paris, Centurion, 1975, p. 30.

25. *Tu m'apportes l'amour*, Paris, Centurion, 1975, p. 52.

26. *Doctrinaire*, t. XI, p. 294.

qu'ils marquent profondément le monde contemporain et que, par leur mise en cause de la foi chrétienne, ils peuvent, si nous le voulons, nous aider à mieux la penser et à mieux la vivre. En terminant, je voudrais citer Nietzsche, et pour les mêmes raisons : en choisissant celle de ses œuvres qui lui était la plus chère, *Ainsi parlait Zarathoustra*.

« La guerre et le courage, y a-t-il écrit, ont accompli plus de grandes choses que la charité. Ce n'est pas votre pitié, c'est votre bravoure qui jusqu'à ce jour a secouru les misérables²⁷. » Cet aphorisme, me direz-vous, révèle une profonde incompréhension de la charité ! C'est vrai, mais pas entièrement, car en dépit de l'intention de son auteur il contient une notation pénétrante : il faut de la bravoure et du courage pour pratiquer la charité évangélique, bien plus encore que pour faire la guerre : la seule bravoure et le seul courage pleinement constructeurs de l'homme et de la société.

Nietzsche a encore écrit : « Le créateur se cherche des compagnons... Il cherche des créatures pour s'associer à lui, de ceux qui gravent sur des tables nouvelles des valeurs nouvelles²⁸. » Hélas ! en écrivant ces phrases magnifiques il ne songeait pas à Jésus-Christ, qu'il ne sut pas découvrir dans sa vérité. Mais, pour le chrétien que je suis, c'est au contraire dans le Christ seul que le propos trouve sa plénitude de signification. Il a été le divin « créateur », le divin initiateur de la charité. En la pratiquant nous deviendrons « créateurs » avec lui.

Mon dernier mot sera une citation de saint Irénée. J'ai commencé en citant un Père de l'Eglise. Je tiens à mettre le point final en en citant un autre, parce que, sans ces chrétiens des premiers siècles, nous ne serions pas ce que nous sommes. « Notre foi, écrivait-il, comme une liqueur de prix conservée dans un vase de bonne qualité, rajeunit et fait même rajeunir le vase qui la contient²⁹. » Une communauté chrétienne authentiquement communauté de charité, un chrétien vivant authentiquement la charité évangélique, sont toujours dynamiques, toujours créatifs, toujours prêts à témoigner de Jésus-Christ et à chercher une réponse à des besoins nouveaux : ils sont donc toujours « jeunes », dans la mesure où la « jeunesse » signifie dynamisme et créativité.

F 31068 Toulouse Cedex
31, rue de la Fonderie

R. COSTE
Professeur à l'Institut Catholique

27. Trad. G. BLANQUIS, Paris, Aubier, 1975, p. 83.

28. *Op. cit.*, p. 35.

29. *Contre les hérésies*, III, 24, 1 (trad. F. SAGNARD).